

LES STAGES «TERRAIN»

MLT2

1 JOUR



Métrologie légale pratique des ECVG ou DCVG

DCVG ECVG : Dispositif ou Ensemble de Conversion de Volume de Gaz

⌚ OBJECTIFS

- Rappeler le contexte réglementaire des ECVG ou DCVG
- Identifier les opérations préalables à l'examen administratif
- Lister et comprendre le sens des opérations de à mener lors de l'examen administratif
- Comprendre la méthodologie à mettre en oeuvre pour les essais métrologiques

✓ PRÉREQUIS

- Personnes ayant suivi la formation «PMLx-Premiers pas en métrologie légale » ou disposant d'une expérience significative en métrologie légale.

CONTENU

Rappeler le contexte réglementaire des ECVG ou DCVG

- Définition de ce qu'est un ECVG ou DCVG au sens réglementaire,
- Les textes clés relatifs à la mise en service et aux contrôles périodiques.
- Rappel de l'importance des documents de définition des instruments (CET, CEV)

Identifier les opérations préalables à l'examen administratif

- L'adéquation des étalons pour la conversion de volume
- Les étalons pour la détermination des facteurs de compressibilité

Lister et comprendre le sens des opérations de à mener lors de l'examen administratif

- Inventaire des points de contrôle visuel à opérer
- Examen administratif du carnet métrologique
- Les examens particuliers (checksum)

Comprendre la méthodologie à mettre en oeuvre pour les essais métrologiques

- Les essais métrologiques du calculateur et des instruments associés quelque soit la configuration : convertisseur T, PTZ_{figé} ou PTZ_{mesuré}
- Les EMT appliquées à ces essais
- Les retours d'expériences, points de vigilance

⌚ MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode découverte et interrogative
- Visite possible si prestation sur site client

⌚ MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Test à choix multiples en entrée et sortie de formation
- Exercices d'application supervisés par le formateur.

€ OPTIONS DE RÉALISATION & TARIFS

- Au sein de votre entreprise 1050 € HT jusqu'à 4 personnes + frais à estimer
- Réalisation de la formation sous 2 mois à compter de la date de signature de la convention de formation.